

Politique environnementale

**Entreprendre
*un avenir durable
maintenant***

Politique environnementale

À la Banque Nationale, l'appui au développement durable fait partie intégrante de notre mission. Nous intégrons les questions environnementales dans nos décisions d'affaires et nos activités.

Aperçu

Cette politique exprime la détermination de la Banque Nationale à préserver l'environnement face aux activités humaines, et ce, à l'égard de nos propres activités et des retombées pour la collectivité.

Portée

Les principes directeurs et les engagements de la présente politique s'appliquent aux activités de la Banque Nationale et de ses principales filiales (la « Banque »). L'application de la politique quant à elle peut différer selon le contexte. Quand les lois locales diffèrent de celles de la Banque, les principes suivants s'appliquent :

- › **Lois locales plus strictes :** elles s'appliquent en plus des politiques de la Banque.
- › **Lois locales moins strictes :** les politiques de la Banque s'appliquent en plus de ces lois. La Banque s'engage à promouvoir le respect de l'environnement dans la mesure de son pouvoir d'influence.
- › **En conflit :** la Banque agit conformément aux lois locales et s'engage à promouvoir le respect de l'environnement dans la mesure de son pouvoir d'influence.

Table des matières

| | | | |
|----------|-------------------------------------|----------|-------------------------------|
| 3 | Principes directeurs et engagements | 5 | Approvisionnement responsable |
| 3 | Empreinte carbone | 5 | Mobilisation des employés |
| 4 | Eau | 5 | Partenariats |
| 4 | Énergie | 6 | Gouvernance et vigie |
| 4 | Recyclage et déchets | 6 | Formation |
| 5 | Produits et services | 6 | Divulgence |
| 5 | Bâtiments durables | | |



Nous travaillons au développement d'une économie verte

Préoccupée par les conséquences de l'activité humaine sur l'environnement et les changements climatiques, la Banque s'engage à appuyer activement la transition énergétique qui est amorcée afin de parvenir à un développement durable. Parmi les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de la Banque, ceux en lien avec l'environnement visent à travailler au développement d'une économie verte et couvrent les trois aspects suivants :

- 1 **Nous considérons la lutte contre les changements climatiques dans notre action économique et communautaire.**
- 2 **Nous accompagnons et conseillons nos clients dans leur transition énergétique.**
- 3 **Nous gérons et réduisons notre empreinte environnementale dans l'ensemble de nos secteurs d'activité.**

Engagements

Les mesures que la Banque met en place dans le domaine de l'environnement découlent des engagements suivants :

- › Se conformer aux exigences réglementaires en vigueur dans toutes les juridictions où nous sommes actifs.
- › Gérer et réduire notre empreinte environnementale dans nos propres activités et notre chaîne d'approvisionnement.
- › Identifier et évaluer les occasions et les risques liés au climat.
- › Favoriser la mobilisation des employés afin d'accroître leur sensibilisation aux enjeux environnementaux en respectant les principes énoncés dans le [Code de conduite et de déontologie](#) de la Banque.
- › Communiquer de façon ouverte et transparente notre politique et nos activités liées à l'environnement.
- › Soutenir des organismes qui ont pour mission de promouvoir le développement durable et plus spécifiquement la protection de l'environnement.

Empreinte carbone

La Banque compte pour ses propres activités une empreinte carbone par dollar de revenu, par employé et par mètre carré de superficie parmi les plus basses en Amérique du Nord, notamment en raison de l'utilisation importante de l'hydroélectricité.

S'inscrivant dans la continuité des mesures mises en place à travers les années pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de ses propres activités, la Banque s'est dotée d'une cible de réduction de 25 %, à atteindre d'ici la fin de 2025 (année de référence 2019). Cette cible absolue est basée sur la science et vise à contribuer à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, soit l'objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris. Elle vise les domaines 1, 2 et 3 (déplacements d'affaires des employés et consommation de papier dans la chaîne d'approvisionnement). Afin d'atteindre cet objectif, la Banque vise notamment à :

- › Optimiser les déplacements d'affaires de ses employés en privilégiant les rencontres virtuelles telles que les vidéoconférences et téléconférences.
- › Continuer à miser sur son efficacité énergétique et à appliquer des critères du système d'évaluation LEED.
- › Poursuivre un modèle hybride de travail à distance.

La Banque s'est dotée d'un objectif d'émissions nettes nulles de GES pour ses propres activités d'exploitation ainsi que pour ses activités de financement d'ici 2050.

Chaque année, la Banque fait l'inventaire de ses émissions de GES et les transmet à CDP (anciennement connu sous le nom du *Carbon Disclosure Project*), cadre de référence reconnu à l'échelle mondiale dans le domaine de la divulgation environnementale. En 2021, la Banque a annoncé son adhésion au Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (*Partnership for Carbon Accounting Financials*). Ce faisant, elle joint un groupe mondial d'institutions qui travaillent de concert afin d'élaborer des méthodes d'évaluation et de divulgation des émissions de GES qui proviennent de leurs activités de prêt et d'investissement.

La Banque vise la carboneutralité et compense annuellement les émissions restantes par l'achat de crédits carbone, d'unités de carbone vérifiées et de droits de compensation.

Eau

L'eau consommée à la Banque provient principalement d'un usage personnel par les employés. Dans tout projet de réaménagement majeur ou de relocalisation, les équipements de la Banque visent une consommation responsable de l'eau :

- › Équipements sanitaires et robinets dans les cuisines et toilettes munis de capteurs afin d'éviter le gaspillage.
- › Remplacement des machines distributrices d'eau dans les succursales par un système de filtration avec refroidissement directement sous l'évier.
- › Interdiction d'achat de bouteilles d'eau à usage unique auprès des fournisseurs de la Banque.
- › Technologie et installations permettant de mesurer l'eau dans le nouveau siège social de la Banque dont l'achèvement est prévu en 2023.

Énergie

Même si la majorité de notre consommation d'énergie provient de sources renouvelables en raison de l'utilisation importante de l'hydroélectricité, l'efficacité énergétique demeure une priorité pour la Banque.

Grâce à un système de télégestion permettant d'optimiser la consommation d'énergie de nos bâtiments, nous sommes en mesure d'économiser annuellement des millions de kilowattheures d'électricité, de même que des milliers de mètres cubes de gaz naturel.

De plus, la Banque accompagne les clients dans leur transition énergétique en offrant des conseils stratégiques, des solutions de financement et de gestion des risques. Cette expertise s'étend également aux clients canadiens dans leurs investissements aux États-Unis.

En ce qui a trait au portefeuille de prêts, la Banque vise à croître la proportion des actifs de financement liés aux énergies renouvelables à un rythme supérieur à ceux liés aux énergies non renouvelables.

Recyclage

La Banque s'engage à mettre en place les services de recyclage dans les édifices dont elle est propriétaire et à intégrer une clause à cet effet dans les contrats de bail, lorsque les infrastructures nécessaires sont accessibles.

Déchets

Afin de diminuer la quantité de déchets générés par sa chaîne de valeur, la Banque vise tout d'abord à réduire à la source. Ensuite, elle s'engage à identifier et à mettre en place des solutions de réutilisation, de recyclage et de valorisation.

Papier

À l'interne et à l'externe, la Banque privilégie les communications sur les plateformes numériques. Les employés sont encouragés à diminuer leur consommation de papier en privilégiant, entre autres, les fonctionnalités numériques pour la révision et la modification de documents avec plusieurs intervenants. Tout le papier utilisé par la Banque est certifié FSC (*Forest Stewardship Council*), c'est-à-dire en provenance d'une forêt et d'une chaîne d'approvisionnement gérées de manière responsable.

Le papier généré par les succursales est récupéré par les fournisseurs de destruction confidentielle de la Banque et une fois déchiqueté de façon sécuritaire, les retailles sont remises dans le circuit afin d'être utilisées dans la fabrication de pâte de fibres recyclées.

De plus, la Banque déclare annuellement aux instances gouvernementales le papier qui est expédié aux clients et qui peut se retrouver dans les bacs de recyclage. La Banque paie une cotisation annuelle basée sur le poids de papier généré afin de financer les services de recyclage municipaux.

Les partenaires imprimeurs de la Banque utilisent des encres végétales fabriquées à partir de sources renouvelables en substitution de ressources minérales pétrochimiques. Les ententes conclues avec différents fournisseurs permettent la récupération des cartouches d'encre vides.

Mobilier et fournitures de bureau

Lors de déménagements, la Banque vise à réutiliser le mobilier et les matériaux des espaces existants et à faire des dons de fournitures de bureau auprès d'organismes communautaires. Le matériel événementiel est entreposé afin de pouvoir être réutilisé.

Équipement informatique

La Banque favorise une économie circulaire pour ses équipements informatiques afin d'éviter qu'ils se retrouvent dans des sites d'enfouissement. Les équipements désuets qui peuvent être remis à neuf sont offerts à un prix réduit aux employés, pour un usage personnel. Le matériel et les accessoires qui ne peuvent plus servir sont désassemblés par le fournisseur et les composants sont réintroduits dans la chaîne d'approvisionnement d'autres entreprises afin d'être réutilisés.

Produits et services

La Banque offre des solutions financières qui prennent en considération des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, tels que les investissements responsables. La Banque s'est également dotée d'un cadre de référence rendant possible l'émission d'obligations durables pour permettre à différentes organisations, incluant la Banque elle-même, d'émettre des titres de dette pour financer des projets répondant à des critères environnementaux ou sociaux.

De plus, la Banque met à la disposition de ses clients des produits et services leur permettant de réduire leur empreinte environnementale.

La majorité des offres de financement commercial comporte un engagement à respecter les obligations légales visant la protection de l'environnement ainsi que la possibilité qu'un client doive fournir, sur demande, toute information ou tout rapport quant à sa situation environnementale.

Bâtiments durables

Détentrice de plusieurs certifications LEED, la Banque arrime ses normes aux critères de ce système d'évaluation et applique ceux-ci systématiquement à ses projets. La construction du nouveau siège social de la Banque vise l'atteinte des normes LEED v4 Or.

Approvisionnement responsable

La Banque communique des attentes élevées à ses partenaires et s'engage à mettre en place un processus d'analyse des pratiques de ses fournisseurs en vue d'intégrer une approche responsable et durable à sa politique actuelle d'approvisionnement. À cet effet, des critères environnementaux ont été intégrés dans le questionnaire d'inscription de tout nouveau fournisseur. La Banque privilégie les achats auprès de fournisseurs locaux tout en tenant compte des impacts environnementaux du réseau de distribution.

Mobilisation des employés

La Banque bénéficie d'un réseau interne d'employés mobilisés pour l'environnement. Ce regroupement a pour mandat de déployer diverses activités et campagnes de sensibilisation afin d'encourager l'ensemble des employés à adopter des comportements responsables au quotidien, au travail et à la maison.

Partenariats

La Banque travaille en collaboration avec divers partenaires de l'industrie pour identifier et mettre en place de saines pratiques de gestion qui visent à promouvoir le développement d'une économie faible en carbone.

Gouvernance et vigie

Au sein du conseil d'administration, le comité de révision et de gouvernance se tient au fait des plus récentes tendances en matière de responsabilité ESG afin de s'assurer que les pratiques de la Banque à cet effet sont saines et conformes à la législation en vigueur.

Le comité de gestion des risques a la responsabilité, entre autres, de s'assurer que le cadre de gestion des risques tienne compte des risques environnementaux afin qu'ils soient identifiés et surveillés de manière adéquate et qu'ils soient intégrés aux processus de gestion des risques en place. Le risque climatique fait donc partie intégrante de la gestion des risques de la Banque et est revu trimestriellement.

Sous le leadership du chef des finances et premier vice-président à la direction Finances, le groupe de travail ESG a pour principale fonction d'élaborer et de soutenir les initiatives et la stratégie environnementale, sociale et de gouvernance de la Banque. Les membres se réunissent mensuellement. Ce groupe de travail est responsable de la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) du Conseil de stabilité financière.

Sous la responsabilité de la vice-présidence Communications et Responsabilité sociale d'entreprise, l'équipe ESG appuie le groupe de travail ESG dans l'élaboration de la stratégie environnementale de la Banque et assure sa mise en œuvre en collaboration avec l'ensemble des secteurs d'activité. La même approche s'applique pour la révision et le respect de la politique environnementale de la Banque.

Sanctions

La Banque peut effectuer des vérifications pour valider l'application de la politique auprès de ses différentes parties prenantes. La Banque peut aussi procéder à des vérifications pour valider si une entreprise a déjà été reconnue coupable de manquements réglementaires en matière d'environnement. Dans des situations de non-conformité, la Banque se réserve le droit de prendre des mesures correctives pouvant aller jusqu'au congédiement ou la résiliation de contrat.

Formation

Tous les employés doivent suivre la formation « Environnement, Social et Gouvernance (ESG) » afin de mieux comprendre ce que l'ESG représente, ainsi que son lien avec la responsabilité sociale d'entreprise et le développement durable. Cette formation vise également à permettre aux employés de mieux comprendre comment ils peuvent contribuer aux objectifs environnementaux de la Banque. La formation ESG est obligatoire pour tous les employés actuels et futurs.

Divulgateion

La Banque fait connaître régulièrement les activités et actions qu'elle a entreprises dans le domaine de l'environnement par voie de communiqué et par la publication annuelle du Rapport sur les avancées environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le Rapport ESG disponible dans la section *Responsabilité sociale* sur [bnc.ca](https://www.bnc.ca).

Dans le cadre de son appui au Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), la Banque divulgue annuellement de l'information liée à la gestion du risque climatique.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le Rapport GIFCC disponible dans la section *Responsabilité sociale* sur [bnc.ca](https://www.bnc.ca).